



Règlements de la Municipalité
de Napierville



REGLEMENT NUMERO 422

Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 590 521\$ pour l'exécution de travaux pour les égouts, l'eau potable, pour compléter l'aménagement du bâtiment de service du terrain de soccer et l'aménagement d'une aire de jeux d'eau.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a conclu une entente avec le gouvernement du Canada relativement au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette entente, la municipalité de Napierville recevra la somme de 1,253,779\$ pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures suivant la lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 25 août 2014.

CONSIDÉRANT QUE la programmation partielle de travaux présentée par la municipalité le 13 octobre 2016 au montant de 590 521\$ a été acceptée par le ministère des Affaires municipales de l'Occupation du territoire suivant lettre en date du 28 novembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE les coûts des travaux prévus dans le présent règlement sont subventionnés par les gouvernements, le présent règlement ne sera pas tenu d'obtenir l'approbation des personnes habiles à voter conformément à l'article 1093.1 du Code municipal.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à l'assemblée du 12 janvier 2017.

QU'UN règlement portant le numéro 422 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit:

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter les travaux suivants :

PRIORITÉ #1 : INSTALLATION, MISE AUX NORMES ET MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

#1	Installation d'une pompe supplémentaire au poste de distribution		
	Raccordement sur conduite existante	4 300.00\$	
	35 mètres de conduite à 500\$/mètre incluant pavage	17 500.00\$	
	2 percements avec « seal »	1 400.00\$	
	Pompe et colonne, drive et électronique	30 000.00\$	
	Conduite en acier inoxydable	5 000.00\$	
	Vanne 6 pouces et clapet 6 pouces	2 000.00\$	
	Compteur/débitmètre	4 000.00\$	
	Automatisation	1 000.00\$	
	Décontamination du réservoir	10 000.00\$	
	Contingence	11 280.00\$	
	TPS	4 324.00\$	
	TVQ	8 626.38\$	
	Total	99 430.38\$	



Règlements de la Municipalité
de Napierville

	Honoraires Professionnels : Préparation plans, devis etc.	11 520.00\$	
	TPS	576.00\$	
	TVQ	1 149.12\$	
	TOTAL DES HONORAIRES PROFESSIONNELS	13 245.12\$	
	COÛT NET POUR INSTALLATION D'UNE POMPE SUPPLÉMENTAIRE AU POSTE DE DISTRIBUTION	102 888.00\$	
#2	<i>Recherche en eau</i>		
	Forage d'un puits d'exploration, essai et rapport de pompage, validation des données pour les impacts, demande d'un certificat d'autorisation à des fins d'utilisation :	74 000.00\$	
	Contingence	11 000.00\$	
	TPS	4 250.00\$	
	TVQ	8 478.75\$	
	Total	97 728.75\$	
	COÛT NET POUR RECHERCHE EN EAU	89 239.00\$	
#3	<i>Remplacement de l'automate principal et des automates des puits et poste de distribution</i>		
	Remplacement du système d'automatisation incluant programmation	48 000.00\$	
	Contingence	7 000.00\$	
	TPS	2 750.00\$	
	TVQ	5 486.25\$	
	Total	63 236.25\$	
	COÛT NET POUR REMPLACEMENT DES AUTOMATES	57 743.00\$	
	TOTAL DES PRIORITÉS #1		249 870.00\$

PRIORITÉ #2 : ÉTUDES VISANT À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

#1	<i>Plan d'intervention égout (incluant la caractérisation de chaussées)</i>		
	Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau, égouts et chaussées	9 100.00\$	
	Caractérisation des chaussées	6 900.00\$	
	Travaux de nettoyage pour le plan d'intervention	8 850.00\$	
	Contingence	3 724.83\$	
	TPS	1 428.74\$	
	TVQ	2 850.34\$	
	Total	32 853.91\$	
	COÛT NET POUR PLAN D'INTERVENTION ÉGOUT	30 000.00\$	
#2	<i>Plan d'intervention aqueduc (incluant la caractérisation de chaussées)</i>		
	Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau, égouts et chaussées	9 700.00\$	
	Caractérisation des chaussées	6 900.00\$	
	Contingence	2 449.88\$	

Règlements de la Municipalité
de Napierville



	TPS		952.49\$	
	TVQ		1 900.24\$	
	Total		21 902.61\$	
	COÛT NET POUR LE PLAN D'INTERVENTION AQUEDUC			20 000.00\$
#3	Inspection télévisée			
	Inspection télévisée par caméra conventionnelle des conduites d'égout sanitaire			26 500.00\$
	Honoraires Professionnels			6 500.00\$
	Contingence			5 000.71\$
	TPS			1 900.04\$
	TVQ			3 790.57\$
	Total			43 691.32\$
	COÛT NET POUR INSPECTION TÉLÉVISÉE			39 896.00\$
	TOTAL DES PRIORITÉS #2			89 896.00\$

PRIORITÉ #4 : MATIÈRES RÉSIDUELLES, AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

#1	Infrastructures municipales			
	Installation sanitaire dans bâtiment de service au terrain de soccer			34 800.00\$
	Aménagement d'une aire de jeux d'eau			180 000.00\$
	Contingence			14 343.00\$
	TPS			11 457.15\$
	TVQ			22 857.01\$
	Total			263 457.16\$
	Honoraires Professionnels : Préparation plans, devis etc.			9 700.00\$
	TPS			485.00\$
	TVQ			967.58\$
	TOTAL DES HONORAIRES PROFESSIONNELS			11 152.58\$
	COÛT NET POUR INFRASTRUCTURES MUNICIPALES			250 755.29
	TOTAL DES PRIORITÉS #4			250 755.29\$
	TOTAL DES PRIORITÉS #1, 2 ET 4			590 521.00\$

Le tout tel qu'il appert entre autres de l'estimation détaillée et préparée par la municipalité de Napierville en date du 17 janvier 2017 ainsi que la programmation des travaux du programme TECQ 2014-2018 en date du 13 octobre 2016, lesquels document font partie intégrante des présentes sous l'annexe « A ».

ARTICLE 2

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 590 521\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 590 521\$ sur une période de vingt ans (20).



Règlements de la Municipalité de Napierville

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour lesquelles l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention et plus particulièrement la subvention autorisée de 590 521\$ versé en vertu du programme « TECQ 2014-2018 » dont copie de la confirmation est jointe aux présentes comme annexe « B ».

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ LE 02 FÉVRIER 2017

Daniel Dumontier, Conseiller

Julie Archambault, Directrice
générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion : 12 janvier 2017

Adoption du règlement : 02 février 2017

Entrée en vigueur :



Règlements de la Municipalité
de Napierville



ANNEXE «A»

ESTIMATION DÉTAILLÉE DES COÛTS

PROGRAMME TECQ

TRAVAUX PRIORITÉ 1:

INSTALLATION, MISE AUX NORMES ET MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Installation

1 Installation d'une pompe supplémentaire au poste de distribution

Raccordement sur conduite existante	4 300.00 \$	
35 mètres de conduite à 500\$/ mètre incluant pavage	17 500.00 \$	
2 percements avec seal	1 400.00 \$	
Pompe et colonne, drive et électronique	30 000.00 \$	
conduite en acier inoxydable	5 000.00 \$	
Vanne 6 pouces et clapet 6 pouces	2 000.00 \$	
Compteur/débitmètre	4 000.00 \$	
Automatisation	1 000.00 \$	
Décontamination du réservoir	10 000.00 \$	
	75 200.00 \$	
	11 280.00 \$	
	86 480.00 \$	
	TPS 4 324.00 \$	
	TVQ 8 626.38 \$	
	99 430.38 \$	
Coût net	90 793.19 \$	

Honoraires professionnels

Préparation plans et devis et surveillance des travaux	11 520.00 \$	
	TPS 576.00 \$	
	TVQ 1 149.12 \$	
	13 245.12 \$	
Coût net	12 094.56 \$	

DP
JA

102 888 \$

ivise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

#2 *Recherche en eau*

- Forage d'un puits d'exploration
- Essai et rapport de pompage
- Validation des données pour les impacts
- Demande d'un certificat d'autorisation à des fins d'utilisation
- Pour un total de

		74 000.00 \$
		74 000.00 \$
Contingence (15%)		11 000.00 \$
		85 000.00 \$
	TPS	4 250.00 \$
	TVQ	8 478.75 \$
		97 728.75 \$
Coût net		89 239.38 \$

89 239 \$

'ise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Remplacement de l'automate principal et des automates des puits et poste de distribution

Remplacement du système d'automatisation incluant programmation.

		48 000.00 \$
Contingence (15%)		48 000.00 \$
		7 000.00 \$
		55 000.00 \$
	TPS	2 750.00 \$
	TVQ	5 486.25 \$
		63 236.25 \$
Coût net		57 743.13 \$

57 743 \$

DD
QA

G D TOTAL

249 870 \$

ESTIMATION DÉTAILLÉE DES COÛTS
PROGRAMME TECQ

TRAVAUX PRIORITÉ 2:
ÉTUDES VISANT À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

1 *Plan d'intervention égout (incluant la caractérisation de chaussées)*

Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites eau,égouts,chaussées	9 100.00
Caractérisation des chaussées	6 900.00
Travaux de nettoyage pour le plan d'intervention	8 850.00
	24 850.00
Contingence (15%)	3 724.83
	28 574.83
	TPS
	1 428.74
	TVQ
	2 850.34
	32 853.91
Coût net	
	30 000.00

30 000 \$

BD
QA

études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

2 Plan d'intervention aqueduc (incluant la caractérisation de chaussées)

Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites eau,égouts,chaussées	9 700.00
Caractérisation des chaussées	6 900.00
	16 600.00
Contingence (15%)	2 449.88
	19 049.88
	TPS 952.49
	TVQ 1 900.24
	21 902.61
Coût net	20 000.00

20 000 \$

Handwritten signature/initials



Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

#3

Inspection télévisée

Inspection télévisée par caméra conventionnelle des conduites d'égout sanitaire
Honoraires professionnels

26 500.00
6 500.00

Contingence (15%)

33 000.00
5 000.71

38 000.71

TPS
TVQ

1 900.04
3 790.57

43 691.32

Coût net

39 896.00

39 896 \$

GRAND TOTAL

89 896 \$

DD
OA



ESTIMATION COÛTS
PROGRAMME TECQ

TRAVAUX PRIORITÉ 4:
MATIÈRES RÉSIDUELLES, AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
20% =250,756\$

#1 Infrastructures municipales:

Installation sanitaire dans bâtiment de service au terrain de soccer	34 800 \$
Aménagement d'une aire de jeux d'eau	180 000 \$
	- \$

Contingence (+15%)	214 800 \$
	14 343 \$
	229 143 \$
TPS	11 457.15 \$
TVQ	22 857.01 \$
	263 457.16 \$

Coût net	240 571.51 \$
----------	---------------

Honoraires professionnels

Préparation plan et devis pour jeux d'eau, surveillance des travaux	9 700.00 \$
	- \$
	9 700.00 \$
TPS	485.00 \$
TVQ	967.58 \$
	11 152.58 \$

Coût	10 183.79 \$	250 755 \$
------	--------------	------------

JP
GA

TOTAUX

PRIORITÉ 1	Installation ,mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux	249 870 \$
PRIORITÉ 2	Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales	89 896 \$
PRIORITÉ 3	Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout	- \$
PRIORITÉ 4	Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales	250 755 \$
TOTAL NET		590 521 \$

DD
GA

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

Programme : TECQ 2014-2018

N° de dossier : 1068030

Date de l'impression : 2016-10-13

Bilan de la programmation de travaux

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2014-2018

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014 :	3 654
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28\$):	102 312 \$
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5) :	511 560 \$
D - Contribution gouvernementale (montant visé par la programmation de travaux) :	1 253 779 \$
E - Total des investissements à réaliser (C + D) :	1 765 339 \$

Investissements prioritaires

Travaux priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	9 760 \$	9 760 \$
2017-2018	240 110 \$	0 \$	240 110 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	240 110 \$	9 760 \$	249 870 \$

Travaux priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	43 469 \$	43 469 \$
2017-2018	46 427 \$	0 \$	46 427 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	46 427 \$	43 469 \$	89 896 \$

Travaux priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$

DPA

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Travaux priorité 4 - Voirie locale, matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales
Sommaire des coûts des travaux du MAMOT

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	31 079 \$	31 079 \$
2017-2018	219 676 \$	0 \$	219 676 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	219 676 \$	31 079 \$	250 755 \$

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$

Coût total des travaux - Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	84 308 \$	84 308 \$
2017-2018	506 213 \$	0 \$	506 213 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	506 213 \$	84 308 \$	590 521 \$

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés :	590 521 \$
Montant de la contribution gouvernementale :	1 253 779 \$
Surplus / déficit :	(663 258\$)

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
1	Installation d'une pompe supplémentaire au poste de distribution	poste de distribution (101, rue de l'Aqueduc)	Distribution de l'eau potable	0 \$	0 \$	0 \$	102 888 \$	0 \$	102 888 \$	
3	Recherche en eau	Tout le territoire	Approvisionnement en eau potable	0 \$	0 \$	9 760 \$	79 479 \$	0 \$	89 239 \$	
4	Remplacement de l'automate principal et des automates des puits et poste de distribution	Usine de filtration, puits, poste de distribution	Traitement de l'eau potable	0 \$	0 \$	0 \$	57 743 \$	0 \$	57 743 \$	
Sous-totaux par type										
Approvisionnement en eau potable				0 \$	0 \$	9 760 \$	79 479 \$	0 \$	89 239 \$	
Traitement de l'eau potable				0 \$	0 \$	0 \$	57 743 \$	0 \$	57 743 \$	
Distribution de l'eau potable				0 \$	0 \$	0 \$	102 888 \$	0 \$	102 888 \$	
Total				0 \$	0 \$	9 760 \$	240 110 \$	0 \$	249 870 \$	

DPX

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

Programme : TECQ 2014-2018

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014)
volet Programmation de travaux

N° de dossier : 1068030

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Il n'y a pas de projet pour la priorité 3.



Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales										
N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
1	Plan d'intervention égout (incluant la caractérisation de chaussée)	Tout le territoire	Outils de gestion des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 \$	0 \$	26 379 \$	3 621 \$	0 \$	30 000 \$	
2	Inspection télévisé réseau égout	à venir	Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 \$	0 \$	0 \$	39 896 \$	0 \$	39 896 \$	
	Plan d'intervention aqueduc (incluant la caractérisation de chaussée)	Tout le territoire	Amélioration des connaissances des infrastructures d'eau potable	0 \$	0 \$	17 090 \$	2 910 \$	0 \$	20 000 \$	
Sous-totaux par type										
Amélioration des connaissances des infrastructures d'eau potable				0 \$	0 \$	17 090 \$	2 910 \$	0 \$	20 000 \$	
Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales				0 \$	0 \$	0 \$	39 896 \$	0 \$	39 896 \$	
Outils de gestion des infrastructures d'eaux usées et pluviales				0 \$	0 \$	26 379 \$	3 621 \$	0 \$	30 000 \$	
Total				0 \$	0 \$	43 469 \$	46 427 \$	0 \$	89 896 \$	

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 4 - Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales (MAMOT)

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
2	* Bâilment de service terrain de soccer	Terrain du soccer au bout de la rue Poupart	Infrastructures sportives / récréatives	0 \$	0 \$	31 079 \$	8 921 \$	0 \$	40 000 \$	
3	* Jeux d'eau	Rue St-Louis	Infrastructures sportives / récréatives	0 \$	0 \$	0 \$	210 755 \$	0 \$	210 755 \$	
Sous-totaux par type										
Infrastructures sportives / récréatives				0 \$	0 \$	31 079 \$	219 676 \$	0 \$	250 755 \$	
Total				0 \$	0 \$	31 079 \$	219 676 \$	0 \$	250 755 \$	

orsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne «titre»,
travail utilise alors l'enveloppe de 20%



Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

Programme : TECQ 2014-2018

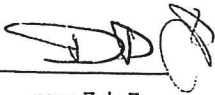
Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014)
volet Programmation de travaux

N° de dossier : 1068030

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 4 - Voirie locale (MTQ)

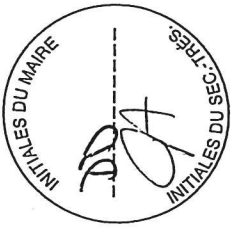
Il n'y a pas de projet pour la priorité 4 - MTQ.





Règlements de la Municipalité
de Napierville

ANNEXE «B»



La Direction générale des infrastructures

Québec, le 28 novembre 2016

Madame Ginette Leblanc-Pruneau
Directrice générale
Municipalité de Napierville
260, rue de l'Église
Napierville (Québec) J0J 1L0

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que la programmation de travaux révisée, présentée par votre municipalité le 13 octobre 2016, a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Ainsi, le MAMOT recommande à la SOFIL le versement à votre municipalité d'un montant de 84 308 \$ provenant d'une partie de la Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018. La contribution financière du Québec est évidemment conditionnelle à l'adoption des crédits nécessaires par le gouvernement pour chacune des années visées.

Le MAMOT pourra également recommander le versement d'un montant supplémentaire de 506 213 \$ relatifs aux travaux prévus, ce qui porte à 590 521 \$ le montant total des coûts autorisés. Afin de permettre ce versement, votre municipalité devra nous soumettre, avant le 15 octobre de chaque année prévue de réalisation des travaux, une programmation de travaux révisée confirmant les travaux réalisés avant le 30 septembre, ainsi que ses prévisions de dépenses entre le 1^{er} octobre et le 31 mars.

Il est à noter que la programmation soumise par votre municipalité ne lui permet pas de toucher la totalité de la contribution gouvernementale disponible. Nous vous invitons à proposer des travaux additionnels si vous désirez bénéficier de la totalité de cette contribution.

Le calendrier des versements relatif aux travaux approuvés sera disponible prochainement au service en ligne TECQ 2014 à l'onglet Bilan.

La contribution du Québec pour les municipalités de 2 500 habitants et plus est versée sur 20 ans au plus tard le 15 mars de chaque année. Le remboursement sera calculé en fonction du taux long terme pour le Québec (10 ans) disponible en janvier de chaque année selon les paramètres de référence du ministère des Finances du Québec.

Québec
Allé Chauveau, 2^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2005
Télécopieur : 418 644-8957
www.mamot.gouv.qc.ca

...2

FRD

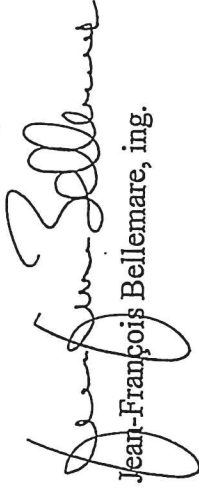
En ce qui a trait à l'annonce publique de tout projet réalisé à la faveur de la contribution financière susmentionnée, elle sera faite par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada en concertation avec la Municipalité.

Par ailleurs, votre municipalité devra respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur qui lui sont applicables, notamment en ce qui a trait à l'adjudication des contrats.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction générale des infrastructures au 418 691-2005.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,


Jean-François Bellemare, ing.



Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Bilan de la programmation de travaux

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2014-2018

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014 :	3 654
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28\$) :	102 312 \$
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5) :	511 560 \$
D - Contribution gouvernementale (montant visé par la programmation de travaux) :	1 253 779 \$
E - Total des investissements à réaliser (C + D) :	1 765 339 \$

Investissements prioritaires

Travaux priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	9 760 \$	9 760 \$
2017-2018	240 110 \$	0 \$	240 110 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	240 110 \$	9 760 \$	249 870 \$

Travaux priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	43 469 \$	43 469 \$
2017-2018	46 427 \$	0 \$	46 427 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	46 427 \$	43 469 \$	89 896 \$

Travaux priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$

Travaux priorité 4 - Voirie locale, matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales			
Sommaire des coûts des travaux du MAMOT			
Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	31 079 \$	31 079 \$
2017-2018	219 676 \$	0 \$	219 676 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	219 676 \$	31 079 \$	250 755 \$
Sommaire des coûts des travaux du MTQ			
Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$
Coût total des travaux - Priorités 1 à 4			
Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	84 308 \$	84 308 \$
2017-2018	506 213 \$	0 \$	506 213 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
Total	506 213 \$	84 308 \$	590 521 \$
Bilan des investissements prioritaires			
		Investissements prioritaires prévus et réalisés :	590 521 \$
		Montant de la contribution gouvernementale :	1 253 779 \$
		Surplus / déficit :	(663 258\$)

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
1	Installation d'une pompe supplémentaire au poste de distribution	poste de distribution (101, rue de l'Aqueduc)	Distribution de l'eau potable	0 \$	0 \$	0 \$	102 888 \$	0 \$	102 888 \$	
3	Recherche en eau	Tout le territoire	Approvisionnement en eau potable	0 \$	0 \$	9 760 \$	79 479 \$	0 \$	89 239 \$	
4	Remplacement de l'automate principal et des automates des puits et poste de distribution	Usine de filtration, puits, poste de distribution	Traitement de l'eau potable	0 \$	0 \$	0 \$	57 743 \$	0 \$	57 743 \$	
Sous-totaux par type										
Approvisionnement en eau potable				0 \$	0 \$	9 760 \$	79 479 \$	0 \$	89 239 \$	
Traitement de l'eau potable				0 \$	0 \$	0 \$	57 743 \$	0 \$	57 743 \$	
Distribution de l'eau potable				0 \$	0 \$	0 \$	102 888 \$	0 \$	102 888 \$	
Total				0 \$	0 \$	9 760 \$	240 110 \$	0 \$	249 870 \$	

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
1	Plan d'intervention égout (incluant la caractérisation de chaussée)	Tout le territoire	Outils de gestion des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 \$	0 \$	26 379 \$	3 621 \$	0 \$	30 000 \$	
3	Inspection télévisé réseau égout	à venir	Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 \$	0 \$	0 \$	39 896 \$	0 \$	39 896 \$	
2	Plan d'intervention aqueduc (incluant la caractérisation de chaussée)	Tout le territoire	Amélioration des connaissances des infrastructures d'eau potable	0 \$	0 \$	17 090 \$	2 910 \$	0 \$	20 000 \$	
Sous-totaux par type										
Amélioration des connaissances des infrastructures d'eau potable				0 \$	0 \$	17 090 \$	2 910 \$	0 \$	20 000 \$	
Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales				0 \$	0 \$	0 \$	39 896 \$	0 \$	39 896 \$	
Outils de gestion des infrastructures d'eaux usées et pluviales				0 \$	0 \$	26 379 \$	3 621 \$	0 \$	30 000 \$	
Total				0 \$	0 \$	43 469 \$	46 427 \$	0 \$	89 896 \$	

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Il n'y a pas de projet pour la priorité 3.

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 4 - Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales (MAMOT)

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
2	* Bâtiment de service terrain de soccer	Terrain du soccer au bout de la rue Poupart	Infrastructures sportives / récréatives	0 \$	0 \$	31 079 \$	8 921 \$	0 \$	40 000 \$	
3	* Jeux d'eau	Rue St-Louis	Infrastructures sportives / récréatives	0 \$	0 \$	0 \$	210 755 \$	0 \$	210 755 \$	
Sous-totaux par type										
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne «titre», le travail utilise alors l'enveloppe de 20%				0 \$	0 \$	31 079 \$	219 676 \$	0 \$	250 755 \$	
Total				0 \$	0 \$	31 079 \$	219 676 \$	0 \$	250 755 \$	

ESTIMATION DÉTAILLÉE DES COÛTS

PROGRAMME TECQ

TRAVAUX PRIORITÉ 1:

INSTALLATION, MISE AUX NORMES ET MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Installation

#1 Installation d'une pompe supplémentaire au poste de distribution

Raccordement sur conduite existante	4 300.00 \$
35 mètres de conduite à 500\$/ mètre incluant pavage	17 500.00 \$
2 percements avec seal	1 400.00 \$
Pompe et colonne, drive et électronique	30 000.00 \$
conduite en acier inoxydable	5 000.00 \$
Vanne 6 pouces et clapet 6 pouces	2 000.00 \$
Compteur/débitmètre	4 000.00 \$
Automatisation	1 000.00 \$
Décontamination du réservoir	10 000.00 \$
	75 200.00 \$
Contingence (15%)	11 280.00 \$
	86 480.00 \$
TPS	4 324.00 \$
TVQ	8 626.38 \$
	99 430.38 \$
 Coût net	 90 793.19 \$

Honoraires professionnels

Préparation plans et devis et surveillance des travaux	11 520.00 \$
	576.00 \$
TPS	1 149.12 \$
TVQ	
	13 245.12 \$
 Coût net	 12 094.56 \$

COPIE CERTIFIÉE LE

09 FEV. 2017

 DIR.-GÉN.

102 888 \$

Municipalité (code géographique) : Napierville (68030)

N° de dossier : 1068030

Programme : TECQ 2014-2018

Date de l'impression : 2016-10-13

Priorité 4 - Voirie locale (MTQ)

Il n'y a pas de projet pour la priorité 4 - MTQ.

Mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

#2 Recherche en eau

- Forage d'un puits d'exploration
- Essai et rapport de pompage
- Validation des données pour les impacts
- Demande d'un certificat d'autorisation à des fins d'utilisation
- Pour un total de

74 000.00	\$
74 000.00	\$
11 000.00	\$
85 000.00	\$
TPS 4 250.00	\$
TVQ 8 478.75	\$
97 728.75	\$

Contingence (15%)

Coût net

89 239.38 \$

89 239 \$

Mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

#3 Remplacement de l'automate principal et des automates des puits et poste de distribution

- Remplacement du système d'automatisation incluant programmation.

48 000.00	\$
48 000.00	\$
7 000.00	\$
55 000.00	\$
TPS 2 750.00	\$
TVQ 5 486.25	\$
63 236.25	\$

Contingence (15%)

Coût net

57 743.13 \$

57 743 \$

COPIE CERTIFIÉE LE

09 FEV. 2017

DIR.-GÉN.

GRAND TOTAL

249 870 \$

ESTIMATION DÉTAILLÉE DES COÛTS
PROGRAMME TECQ

TRAVAUX PRIORITÉ 2:
ÉTUDES VISANT À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

#1 Plan d'intervention égout (incluant la caractérisation de chaussées)

Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites eau,égouts,chaussées

Caractérisation des chaussées

Travaux de nettoyage pour le plan d'intervention

Contingence (15%)

TPS

TVQ

Coût net

9 100.00

6 900.00

8 850.00

24 850.00

3 724.83

28 574.83

1 428.74

2 850.34

32 853.91

30 000.00

30 000 \$

COPIE CERTIFIÉE LE

09 FEV. 2017
[Signature]
DIR. GÉN.

Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

#2 Plan d'intervention aqueduc (incluant la caractérisation de chaussées)

Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites eau,égouts,chaussées
Caractérisation des chaussées

9 700.00
6 900.00

Contingence (15%)

16 600.00
2 449.88

19 049.88

TPS
TVQ

952.49
1 900.24

21 902.61

Coût net

20 000.00

20 000 \$

COPIE CERTIFIÉE LE

09 FEV 2017

DIR. GÉN.

Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

#3

Inspection télévisée

Inspection télévisée par caméra conventionnelle des conduites d'égout sanitaire
Honoraires professionnels

26 500.00
6 500.00

Contingence (15%)

33 000.00
5 000.71

TPS
TVQ

38 000.71
1 900.04
3 790.57
43 691.32

Coût net

39 896.00

39 896 \$

GRAND TOTAL

89 896 \$

COPIE CERTIFIÉE LE

09 FEV. 2017

DIR. GÉN.

ESTIMATION COÛTS
PROGRAMME TECQ

TRAVAUX PRIORITÉ 4:
MATIÈRES RÉSIDUELLES, AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
20% =250,756\$

#1

Infrastructures municipales:

Installation sanitaire dans bâtiment de service au terrain de soccer
Aménagement d'une aire de jeux d'eau

34 800 \$
180 000 \$
- \$

Contingence (±15%)

214 800 \$
14 343 \$
229 143 \$

TPS

11 457.15 \$

TVQ

22 857.01 \$
263 457.16 \$

Coût net

240 571.51 \$

Honoraires professionnels

Préparation plan et devis pour jeux d'eau, surveillance des travaux

9 700.00 \$

- \$

TPS

9 700.00 \$

TVQ

485.00 \$

967.58 \$

11 152.58 \$

Coût net

10 183.79 \$

COPIE CERTIFIÉE LE

09 FEV 2017

DIR.-GÉN.

250 755 \$

Québec, le 28 novembre 2016

Madame Ginette Leblanc-Pruneau
Directrice générale
Municipalité de Napierville
260, rue de l'Église
Napierville (Québec) J0J 1L0

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que la programmation de travaux révisée, présentée par votre municipalité le 13 octobre 2016, a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Ainsi, le MAMOT recommande à la SOFIL le versement à votre municipalité d'un montant de 84 308 \$ provenant d'une partie de la Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018. La contribution financière du Québec est évidemment conditionnelle à l'adoption des crédits nécessaires par le gouvernement pour chacune des années visées.

Le MAMOT pourra également recommander le versement d'un montant supplémentaire de 506 213 \$ relatifs aux travaux prévus, ce qui porte à 590 521 \$ le montant total des coûts autorisés. Afin de permettre ce versement, votre municipalité devra nous soumettre, avant le 15 octobre de chaque année prévue de réalisation des travaux, une programmation de travaux révisée confirmant les travaux réalisés avant le 30 septembre, ainsi que ses prévisions de dépenses entre le 1^{er} octobre et le 31 mars.

Il est à noter que la programmation soumise par votre municipalité ne lui permet pas de toucher la totalité de la contribution gouvernementale disponible. Nous vous invitons à proposer des travaux additionnels si vous désirez bénéficier de la totalité de cette contribution.

Le calendrier des versements relatif aux travaux approuvés sera disponible prochainement au service en ligne TECQ 2014 à l'onglet Bilan.

La contribution du Québec pour les municipalités de 2 500 habitants et plus est versée sur 20 ans au plus tard le 15 mars de chaque année. Le remboursement sera calculé en fonction du taux long terme pour le Québec (10 ans) disponible en janvier de chaque année selon les paramètres de référence du ministère des Finances du Québec.

Québec
Allé Chauveau, 2^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2005
Télécopieur : 418 644-8957
www.mamot.gouv.qc.ca

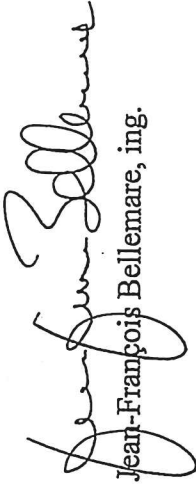
En ce qui a trait à l'annonce publique de tout projet réalisé à la faveur de la contribution financière susmentionnée, elle sera faite par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada en concertation avec la Municipalité.

Par ailleurs, votre municipalité devra respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur qui lui sont applicables, notamment en ce qui a trait à l'adjudication des contrats.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction générale des infrastructures au 418 691-2005.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

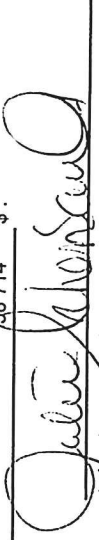
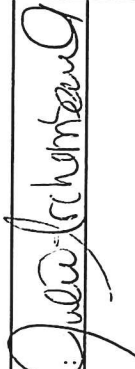
Le directeur général,



Jean-François Bellemare, ing.

Ce document doit accompagner la demande d'approbation du règlement d'emprunt.

1 Renseignements généraux												
Nom de l'organisme municipal Municipalité de Napierville		Code géographique 68030		Numéro du règlement 422								
2 Identification du montant d'emprunt à approuver et du montant du financement permanent												
Total des dépenses prévues au règlement : MONTANT590 521 \$												
À déduire : tout financement encaissé et crédits disponibles lors de l'adoption du règlement												
Subventions déduites de l'emprunt : * Programme :												
Contributions du fonds d'administration et autres fonds :												
Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermé (remplir l'annexe I, s'il y a lieu) :												
Autres / préciser :												
Total : - \$												
Emprunt à approuver par le ministre :												
À déduire : sommes encaissées après l'approbation du ministre												
Subventions au comptant et/ou payables sur plusieurs années : Prog. TECQ 2014-2018												
Autres / préciser :												
Total : - \$												
Montant total à la charge de l'organisme municipal :												
Facteur d'annuité au taux pour une durée de ans (voir table ci-dessous).												
Service de la dette annuel (montant x facteur d'annuité) : (Montant à répartir section 4)												
Facteurs d'annuité par dollar (1 \$)												
Ans	4½ %	5 %	5½ %	6 %	6 ½ %	7 %	7 ½ %	8 %	8 ½ %	9 %	9 ½ %	10 %
5	.22779	.23097	.23417	.23739	.24063	.24389	.24716	.25045	.25376	.25709	.26043	.26379
10	.12638	.12950	.13266	.13586	.13910	.14237	.14568	.14902	.15240	.15582	.15926	.16274
15	.09311	.09634	.09962	.10296	.10635	.10979	.11328	.11682	.12042	.12405	.12774	.13147
20	.07688	.08024	.08367	.08718	.09075	.09439	.09809	.10185	.10567	.10954	.11347	.11745
3 Répartition du service de la dette entre les contribuables												
Ensemble de la municipalité + Riverains + Secteur = 0.00%												
Un secteur assume-t-il à lui seul 75 % et plus du service de la dette? oui non												
4 Fardeau fiscal annuel du contribuable concerné												
A -IMPACT DE L'EMPRUNT POUR LE CONTRIBUABLE MOYEN												
Territoire concerné et mode d'imposition	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable	Unité moyenne imposable	Charge fiscale du contribuable								
Imposition selon l'évaluation												
Ensemble de la municipalité	÷	x	=	- \$								
Secteur ou riverains	÷	x	=	- \$								
Imposition selon la superficie												
Ensemble de la municipalité	÷	(en mètres carrés)x	=	- \$								
Secteur ou riverains	÷	(en mètres carrés)x	=	- \$								
Imposition selon l'étendue en front												
Ensemble de la municipalité	÷	(en mètres)x	=	- \$								
Secteur ou riverains	÷	(en mètres)x	=	- \$								
Imposition selon une tarification (unité, compteur, etc.)												
Ensemble de la municipalité	÷	x	=	- \$								
Secteur ou riverains	÷	x	=	- \$								
Total du service de la dette :	- \$	TOTAL (A)										

4	Fardeau fiscal annuel du contribuable concerné (suite)									
B -CHARGES FISCALES ACTUELLES										
Taxe foncière générale :		taux		/ 100 \$	X	évaluation		=		\$ -
Tarif :		eau		+ égouts		+ ordures		=		\$ -
Autres taxes, préciser :										
Total du fardeau fiscal :							TOTAL (B)		(A + B)	
							\$ -		\$ -	
5	Certificat du trésorier ou du secrétaire-trésorier									
En vertu des articles 544.1 de la Loi sur les cités et villes et 1063.1 du Code municipal du Québec, la dépense engagée avant l'entrée en vigueur du règlement ne doit pas excéder 29 526 \$, ou 59 052 \$ s'il ne requiert pas l'approbation des personnes habiles à voter.										
À la date du présent certificat, la dépense engagée au règlement no		422		adopté le		02 février 2017				
est de		58 714 \$.								
Signature :						(trésorier ou secrétaire-trésorier)		Date du certificat : 9 février 2017		
6	Certificat de disponibilité									
L'organisme municipal dispose actuellement des crédits pour un montant de 34 360 \$ du fonds d'administration ou de tout autre fonds pour l'affecter au présent règlement. Remboursé par le programme TECQ 2014-2018										
Signature :						(trésorier ou secrétaire-trésorier)		Date du certificat : 9 février 2017		
7	Attestation des renseignements fournis									
Je, Julie Archambault Dir.gén. et sec.-trés (fonction), certifie que les renseignements sont exacts.										
Date : 9 février 2017		(450)		no de téléphone 245-7210		(450)		no de télécopieur 245-7691		Signature : 
ANNEXE I										
Affectation de soldes disponibles										
À remplir pour chacun des règlements d'où provient le solde disponible si celui-ci n'a pas été présenté au dernier rapport financier.										
Numéro du règlement dont l'objet est entièrement terminé : _____										
Total du financement permanent réalisé pour ce règlement : _____										
moins les dépenses affectées à ce règlement : _____										
Solde disponible au règlement considéré : _____										
moins la partie déjà affectée à d'autres fins : _____										
moins la partie du solde disponible affectée au règlement à approuver par le ministre : _____										
Solde résiduel : _____										
Documents à transmettre avec la demande d'approbation d'un règlement d'emprunt										
1) Avis de motion										
2) Résolution d'adoption du règlement d'emprunt										
3) Copie certifiée conforme du règlement d'emprunt										
4) Avis public annonçant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter										
5) Certificat de publication de l'avis public										
6) Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter										
7) Fiche de règlement d'emprunt remplie										
8) Estimation de la dépense, détaillée et signée										
9) Copie du document confirmant le versement d'une subvention, le cas échéant										
10) Autres documents pertinents en cas de scrutin référendaire										
Adresse pour expédier les documents : Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire Centre de gestion documentaire et du registraire 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3										